

Manuel d'utilisation

CITY *Carbon*



EVO *Spirit*

www.evo-spirit.com - Tél : 02 40 22 16 22

✧ Electric skate & trottinette ✧

Prise en main de votre trottinette CITY CARBON

- **Assembler votre trottinette**



Desserrez les vis (photo de gauche) et positionnez l'accélérateur et le frein afin de « glisser » le tube du guidon (photo 2).



Serrez les vis de maintien de l'accélérateur et frein avec la clef Allen fournie. Attention à ne pas serrer trop fort au risque d'endommager le filetage en plastique.



Insérez les 2 poignées sur le tube du guidon et serrez avec la clef Allen fournie.



- **Prise en main du compteur digital**



Pour allumer ou éteindre la trottinette, appuyer longuement sur le bouton ON/OFF. La trottinette s'allume en vitesse 1 (6km/h). Pour augmenter la vitesse, il suffit d'appuyer sur la flèche du haut (vitesse 2 = 15km/h, vitesse 3 = 25km/h).

Il existe 5 modes d'affichage que l'on change en appuyant brièvement sur le bouton ON/OFF :

- **DIS** : affiche la distance parcourue depuis l'allumage de la city carbon.
- **ODO** : affiche la distance totale parcourue par la City Carbon depuis le début.
- **RPM** : Affiche la vitesse de rotation du moteur en tour par minute.
- **Time** : Affiche la durée en HH :MM depuis l'allumage de la trottinette.
- **Vol** : affiche la tension de la batterie en Volt.

- **Plier / ouvrir votre trottinette City Carbon**



Pour plier votre trottinette, il suffit de tirer sur le « levier », comme sur la photo à gauche.

Pour l'ouvrir, il faut appuyer sur le « levier » situé sous la trottinette.

Vous pouvez aussi appuyer dessus avec pointe de pieds, tout en tenant la roue arrière avec votre main.



- **Démarrage**

Par souci de sécurité, et pour augmenter la durée de vie de la batterie et du moteur, **la trottinette ne démarre que lorsqu'elle roule déjà à 5km/h.** Il suffit donc de monter dessus, de « pousser » avec un pied, puis d'accélérer.

- **Freinage :**

La trottinette City Carbon est équipée de 2 freins :

- Un frein mécanique sur la roue arrière, qui s'utilise en appuyant sur le garde-boue arrière.
- Un frein électronique, sur la roue avant, qui s'utilise en appuyant sur la gâchette de gauche. Attention, le frein est puissant, donc utilisé le doucement, et mettez votre poids sur l'arrière pour éviter de basculer en avant.

- **Batterie (tous modèles) :**

Charger complètement la batterie avant la première utilisation (vous pouvez cependant tester votre trottinette 5min avant). Éviter de décharger complètement votre batterie à chaque utilisation (contrairement aux idées reçues qui étaient vraies sur les premières générations de batterie lithium).

Après chaque utilisation d'au moins 15minutes, charger votre batterie.

En cas de stockage prolongé, chargez complètement la batterie, rechargez-la tous les mois, et stockez la trottinette dans une pièce avec une température comprise entre 10°C et 25°C (ne pas stocker dans le garage au froid et déchargé, cela pourrait tuer votre batterie durant l'hiver).

La batterie ne doit pas être percée et ne doit pas être exposée à une température de plus de 35°C ou de moins de 0°C. En cas de détérioration, remplacer la batterie.

- **Charge :**

La prise de charge se situe en haut de la colonne de direction, insérez délicatement la prise du chargeur.

Les chargeurs sont équipés d'un voyant qui passe au rouge quand on le branche à une batterie déchargée, puis au vert quand la batterie est chargée. Une fois la batterie chargée, **vous devez impérativement débrancher le chargeur** pour éviter une surcharge de la batterie pouvant l'endommager voir la faire exploser.

La charge doit être effectuée dans un endroit dégagé, sans objet inflammable à proximité, et sous surveillance, afin de pouvoir intervenir en cas de problème.

- **Utilisation par temps de pluie :**

La trottinette électrique City Carbon n'est pas conçue pour être utilisée par temps de pluie. Cependant, si la route est humide, votre trottinette peut être utilisée à vos risques et périls. En cas de panne due à l'humidité dans les circuits électroniques, la garantie ne fonctionnera pas.

Cependant, l'utilisation sur route humide est fortement déconseillée, car une roue pourrait glisser et provoquant la chute de l'utilisateur.

- **Entretien**

Vérifiez et resserrez régulièrement les vis afin d'éviter qu'avec les vibrations la trottinette se dévisse ce qui pourrait générer une chute.

Nettoyez régulièrement la trottinette avec un chiffon propre, et huilez les roulements à billes de la roue arrière.

Mise en garde :

Risques de blessures graves et mortelles :

L'utilisation de la trottinette EVO-SPIRIT peut comporter des risques de blessures graves ou mortelles dues à la perte de contrôle, à une collision ou à une chute. Pour réduire ces risques, il est impératif de lire et respecter toutes les instructions et mises en garde de la notice d'utilisation de la trottinette EVO-SPIRIT, avant la toute première utilisation.

Précautions d'utilisation :

Durant la première utilisation, utilisez la trottinette dans un endroit dégagé de tout obstacle, afin de prendre en main l'accélération, le freinage, le virage...

Commencez en vitesse 1, et lorsque vous êtes en confiance, augmentez en vitesse 2, puis en vitesse 3.

Ne pas utiliser la trottinette à une seule main.

Ne pas éteindre la trottinette en roulant.

Utiliser uniquement sur une surface lisse, sans bosse ni trou de plus de 2cm de hauteur/profondeur. En cas de trou/bosse de plus de 2cm, la trottinette pourrait se bloquer, provoquant la chute de l'utilisateur.

Avant utilisation, vérifier le système de freinage électronique (gâchette) et mécanique (pieds). En cas de défaillance d'un des 2 freins, n'utiliser par la trottinette et contacté votre revendeur pour réparation.

Règlementation :

- **L'usage de la trottinette électrique est interdit sur les voies ouvertes à la circulation.** En cas d'accident, votre responsabilité pourra être engagée sur la base des articles 1382 et 1383 du Code Civil.
- Le port du casque est obligatoire, et le port de coudières, genouillères, gants est fortement recommandé.
- L'utilisation est interdite aux personnes de moins de 14 ans.
- L'utilisation par temps de pluie est interdite.
- L'utilisation à proximité immédiate de personne, d'obstacle ou de véhicule est interdite.
- L'utilisation dans des zones à risque d'incendie ou explosion comme des stations de distribution de carburant est interdite.

Poids minimum et maximum :

Minimum : 30kg – maximum 100kg

L'utilisation à deux personnes même en respectant le poids maximum est interdite.

Vibrations et chocs :

L'usage des trottinettes électriques peut engendrer des vibrations importantes et des chocs en fonction de la surface sur laquelle on l'utilise.

N'utilisez par votre trottinette trop longtemps, et en cas de gêne dû aux vibrations, cessez immédiatement de l'utiliser.

Risque électrique :

Les trottinettes électriques, notamment les chargeurs sont soumis à des tensions élevées. Il est donc strictement interdit de démonter le chargeur, ainsi que le bloc batterie.

Éclairage :

Bien que la trottinette soit dotée d'une lumière, il est impératif en cas d'utilisation nocturne d'utiliser un système d'éclairage arrière, permettant d'être vu, type feu de vélo.

Responsabilité :

La Société I.D.S (Innovation Distribution Services) décline toute responsabilité en cas d'utilisation non conforme de votre trottinette EVO-SPIRIT aux législations applicables dans le pays en vigueur.

Lors de l'achat d'un produit EVO-SPIRIT, les utilisateurs ou les personnes qui les représentent reconnaissent

avoir pris connaissance des conditions d'utilisation et ne peuvent en aucun cas se retourner contre la société I.D.S en cas de blessures, de décès ou invalidité liés à l'utilisation de la trottinette EVO-SPIRIT.

Si, après avoir pris connaissance de ces mises en garde, l'utilisateur ou les personnes qui le représentent n'adhèrent pas à tous les points détaillés, il devra retourner le matériel avant la toute première utilisation à son revendeur agréé.

GARANTIE

EVO-SPIRIT garantit votre trottinette électrique pendant une durée d'un an, à compter de la date d'achat en magasin.

Cette garantie comprend les défauts de fabrication, et en aucun cas l'usure ou les problèmes liés à une mauvaise utilisation.

Au-delà de la période de garantie, **EVO-SKATE** continuera à vous approvisionner en pièces détachées.

Caractéristiques :

- Construction Full Carbon, ultra légère et résistante.
- Poids : 6,3kg avec batterie 24v 7.8AH (soit 187wh) et 6,9kg avec batterie 24v 10.4AH (soit 250wh.)
- Moteur : roue avec moteur brushless intégré de 350w.
- Vitesse : 25km/h max (vitesse 3 : 25km/h, vitesse 2 : 16km/h, vitesse 1 : 6km/h - mode trottoir).
- Batterie Lithium Samsung 24v intégrée dans le tube du guidon.
- Autonomie : 30 km avec batterie lithium 11AH et 20km avec batterie lithium 7AH.
- Afficheur LCD intelligent avec vitesse, kilométrage et autonomie.
- Frein électronique EABS et mécanique (frein au pied).
- Système de pliage rapide - taille pliée : 100*20*15cm.
- Temps de charge : environ 2H (batterie 7AH) et 3H (batterie 11AH).
- Monte les cotes jusqu'à 15°.

Identification du fabricant :

Evo-Spirit n'est guère par la société Innovation Distribution Service (I.D.S).

Adresse du siège social :

SARL I.D.S / EVO-SPIRIT.

Port de plaisance

44380 Pornichet

France

Enregistré au RCS de Saint Nazaire sous le numéro : 527 822 613

Directeur / gérant : Nicholls Gregory.

Pays de fabrication / Importation :

Les trottinettes Evo-Spirit sont fabriquées en République Populaire de Chine et l'importation en Europe est faite par la société Innovation Distribution Service.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ



Fabricant:

I.D.S /Evo-Spirit
Port de plaisance
44380 Pornichet

Déclare que, le produit :

Désignation : Trottinette électrique

Reference: City Carbon

Est marquée « CE » et conforme à toutes les normes et réglementations ci-dessous :

- la réglementation sur la compatibilité électromagnétique : directive 2004/10/CE
- la réglementation sur les appareils à basse tension pour le dispositif de charge de la batterie branchée sur secteur : directive 2006/95/CE
- la réglementation relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques : Directive 2011/65/CE
- la réglementation relative au recyclage des batteries : directive 2006/66/CE
- la réglementation relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques : directive 2002/96/CE

Fait à Pornichet

Le : 01/12/2015

Nom et qualité du signataire :

Nicholls Gregory,
Directeur.